

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 20 septembre 2019 à 20h00

Les membres approuvent le dernier compte-rendu. Le conseil se rend à l'école, suite aux travaux réalisés dans la classe des petites et des moyennes sections.

Ordre du jour :

- **Travaux réalisés et matériel acheté**

▪ **Ecole**

Travaux bien réalisés et dans les temps. Monsieur le Maire remercie les conseillers qui ont aidé pour déménager les classes et réalisé certains travaux.

Concernant les travaux :

- Eurl Yannis MEGARD devis de 13342.80€ facture de 14296.86€ plus-value de 954.06€

- Entreprise Pieraut devis de 5354.16 € facture de 6299.76 € plus-value de 945.60€

- Entreprise Boulay facture pas reçue mais prévoir plus-value pour les séparations des toilettes qui ont été changées.

▪ **Alarme aux Ateliers municipaux**

Société SDAI a installé l'alarme, un détecteur volumétrique en plus dans local extérieur. Devis de 3477.71€ Facture 3625.72€ soit une plus-value de 148.01€.

▪ **Matériel**

Garage PIRAT (Bétonnière, gyrobroyeur et transpalette) devis de 3904 €, facture de 3569.20€ moins-value de 334.80€.

- **Climatisation**

Monsieur le Maire informe que suite à la réunion de la commission bâtiment, celle-ci avait retenu les entreprises Genevois et BOOST'AIR. D'autres devis vont être demandés en plus à ces 2 entreprises afin de climatiser la salle de réunion du couchant.

- **Garderie – Participation de Condal**

Monsieur le Maire présente le compte de résultat de la garderie pour 2018. 19300.98 € en charges et en recettes 8450.67 €. Soit déficit de 10850.31€. Condal participe à hauteur de 27 % pour 2018 et 26 % pour 2019, Dommartin le reste. Le conseil accepte la délibération proposée à l'unanimité pour 2018 et 2019.

- **Commission Locale des Charges Transférées 2019 (CLECT)**

Monsieur le Maire présente le nouveau rapport CLECT et donne lecture des montants des charges nettes transférées. Les membres acceptent le présent rapport de la CLECT définitif et acceptent de reverser les montants prévus à la communauté de communes (8019.90€), au collège, antipode et à l'adocc.

- **Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)**

Monsieur le Maire informe de la création du CISPD au sein de la communauté de communes, il est demandé au conseil de se positionner sur celui-ci et de nommer un représentant de la commune pour siéger au CISPD. Romain JUILLARD accepte de représenter la commune.

- **Matériel informatique**

Monsieur le Maire fait un point sur le matériel informatique de la commune et propose de changer l'ordinateur du secrétariat. Donne lecture du devis de Berger Levrault 799€ H.T. et XEFI 569€ H.T. Le conseil accepte le devis de XEFI.

- **Monument aux morts**

Monsieur le Maire rappelle les projets à réaliser au monument aux morts, Donne lecture des devis THOMASSET pour soit changer les plaques soit pour la réfection du monument. Informe que nous sommes dans l'attente d'autres devis des entreprises Briquet et Bertrand pour la réfection du monument.

Le choix (changement des plaques ou réfection) se fera après réception des devis manquants. Une subvention pourra être demandé à hauteur de 20%. Le conseil est plutôt favorable pour la réfection complète.

- **Questions diverses**

o Laser

Monsieur le Maire informe que la commune du Miroir souhaiterait acheter un devis laser rotatif en commun, pour 972€ H.T. soit 1106.40€ T.T.C. Une convention sera établit. Les membres acceptent cet achat.

o Recrutement

Monsieur le Maire informe que Mr PECHOUX Laurent a été mis en retraite pour invalidité au 1^{er} juillet. Informe qu'il convient de faire un nouveau contrat à Mme BASSAN Nathalie pour la période du 01/09 au 31/12/19.

Les membres délibèrent ensemble et proposent de stagiatiser Mme BASSAN Nathalie au 1^{er} janvier 2020 et de la titulariser par la suite.

o Registres

Monsieur le Maire présente les registres restaurés au conseil. Le coût pour la restauration est de 1209.60€ TTC pour les 5 registres.

Une demande de subvention a été faite, nous sommes dans l'attente de la réponse du montant de celle-ci.

o Plaquette

Monsieur le Maire rappelle que lors du dernier conseil la plaquette de la commune avait été présentée. Des modifications ont été demandées par certains commerçants, elles ont été réalisées. La plaquette va être distribuée à tous les nouveaux habitants et avec le bulletin municipal de 2020.

o Feux d'artifice

Monsieur le Maire rappelle qu'il avait été décidé de verser 2000€ au Foyer Rural en subvention exceptionnelle pour participer aux frais du feu d'artifice.

o Fermeture de la trésorerie

Monsieur le Maire rappelle que certaines trésoreries vont fermer et les services aux entreprises, aux particuliers, Ephaad et hôpitaux vont être transférés vers les grandes villes. Il est proposé aux membres du conseil de prendre une motion contre ces fermetures et mutations des services. Le conseil est favorable.

o TIG

Monsieur le Maire informe d'un courrier reçu de la direction de l'administration pétitionnaire de Dijon concernant le travail d'intérêt général. Le conseil ne souhaite pas adhérer pour le moment.

o Effectifs école

PS/PS 20 enfants, MS/GS 19 enfants et CP 18 enfants soit 57 enfants sur Dommartin

CE1/CE2 24 enfants et CM1/CM2 21 enfants soit 45 enfants sur Condal

Total de 102 enfants sur le RPI

o Recensement 2019

Monsieur le Maire donne lecture du décompte de l'INSEE, suite au recensement de 2019, 436 adresses, 353 résidences principales, 86 logements secondaires ou vacants. 802 habitants retenus

o Cartes avantages jeunes

Les cartes jeunes ont été distribuées, 50 offertes par la commune et 8 ont été vendues.

- **Sophrologie**

Mme BASSAN Cécile propose des séances sophrologies et cherche une salle sur Dommartin. Le conseil accepte de mettre la salle multi activités à disposition le mercredi après-midi, gratuitement jusqu'à la fin d'année civile et suivant la fréquentation un point sera fait en début d'année sur le montant de la location.

- **Journée Citoyenne**

Monsieur le Maire informe du coût de cette journée, 1920.59€ dont 488.40€ pour l'alimentation, le reste étant des fournitures pour les travaux. Pour rappel 60 personnes étaient présentes.

- **Les comptes rendus et rapports de commissions**

- **Affouages**

La procédure pour les affouages va commencer. 12 lots répartis sur Armont et route de Montpont

Inscription avant le 18 octobre.

- **Communication**

Prochain réunion commission communication, le 4 octobre à 16h00.

- **Elections municipales 2020**

Les 15 et 22 mars prochain.

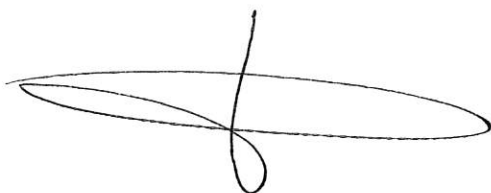
- **Questions diverses**

Monsieur le Maire informe :

- Journées du patrimoine samedi 21 après-midi et dimanche 22 septembre
- Conférence territoriale le jeudi 10 octobre à 19h00 à Montpont en Bresse
- Réunion avec Madame la sous-préfète le 16 octobre
- Réunions publiques ADEB usine de méthanisation, samedi 21 septembre à 9h30 à Varennes et vendredi 27 septembre à 19h30 à Condal
- 3 décès et 2 naissances
- Repas du CCAS le 09 novembre à 12h00

Réunion du CCAS le 18 octobre 2019 à 19h15

Prochain conseil le vendredi 18 octobre 2019 à 20h00

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop on the left and a vertical stroke on the right that loops back down and under the main loop.